



CRÉER UN COIN NATURE DANS MON COLLÈGE

Guide pédagogique

à destination des enseignant-e-s

du Département de la Seine-Saint-Denis

SOMMAIRE

PRÉFACE	2
ÉDITO	3
1. QUELQUES PRÉCAUTIONS	4
Que puis-je faire avec mes élèves ?	
Qu'ai-je le droit d'installer ou de construire ?	
2. MONTAGE DE PROJET ET CRÉATION D'UN COIN NATURE	7
Comment débiter ? Les étapes pour monter mon projet	
Quels partenariats développer ?	
3. GESTION ET ANIMATION DE L'ESPACE NATURE EXISTANT	16
Sur qui puis-je m'appuyer ?	
Comment valoriser mon coin nature ?	
4. POUR ALLER PLUS LOIN	19
Autonomie et appropriation de l'espace nature	
Exemples d'activités à mener et ressources pédagogiques	

PRÉFACE



Face aux différents enjeux environnementaux grandissant, l'éducation à l'environnement et le développement de projets éducatifs sont depuis longtemps une évidence pour aider à modifier nos comportements.

Les coins nature dans les collèges permettent justement de nouer un nouveau contact direct entre les élèves et le vivant. Non seulement cela apparaît utile pour leur développement, et constitue un support pédagogique permanent d'apprentissage.

Partout en France, des initiatives ont déjà fait leurs preuves. Vous imaginez une mare, des abris à insectes, des nichoirs à oiseaux ou chauve-souris, ou même un poulailler au sein de votre collège ?

Créé par le Département de la Seine-Saint-Denis et en partenariat avec le réseau d'éducation à l'environnement du Graine Île-de-France, ce guide vous donnera les clés pour créer et animer votre coin nature !

François Lasserre, Co-Président du Graine Île-de-France



ÉDITO



Doté d'espaces verts remarquables, le Département de la Seine-Saint-Denis a fait le choix de sensibiliser les collégien-ne-s de son territoire aux questions relatives à la biodiversité, en accompagnant leurs enseignant-e-s, dans la mise en place de projets pédagogiques en faveur de la biodiversité.

En participant aux parcours éducatifs, animés par les associations naturalistes partenaires du Département, les collégien-ne-s bénéficient d'animations pédagogiques sur les enjeux de préservation de la biodiversité. En parallèle, ils peuvent partir à la découverte des parcs départementaux, de leurs espèces, de leurs milieux et de tout ce qui rend ces sites si particuliers. Les techniciens-animateurs de nos parcs offrent ainsi aux enseignant-e-s un programme d'animations thématiques et mettent à disposition leur expertise pour construire avec les établissements les étapes de leurs visites.

Au delà de la sensibilisation, il est nécessaire d'apporter les outils pour agir concrètement à la préservation mais aussi à l'accueil de cette biodiversité. Et quoi de mieux que les collèges comme terrain d'expérimentation ? Plus de 130 aménagements et 26 coins nature sont installés aujourd'hui dans les collèges du territoire, avec l'aide de nos services techniques. L'animation, la valorisation et l'entretien de ces aménagements ne sont pas à négliger. Ces étapes doivent être partagées au sein de l'établissement pour que ces coins nature soient pérennes et puissent profiter à l'ensemble des élèves.

Voilà pourquoi le Département de la Seine-Saint-Denis a souhaité réfléchir en partenariat avec le réseau associatif Graine Île-de-France, à l'élaboration d'un outil qui puisse accompagner les enseignant-e-s à chaque étape clé depuis la création jusqu'à l'entretien, l'animation et la valorisation d'un coin nature, quels que soient les aménagements qui l'enrichissent.

C'est donc avec plaisir que je vous présente ce guide, avec Belaïde Bedreddine, Vice-président en charge de l'écologie urbaine, de l'environnement et de l'assainissement. Il rassemble toutes les pistes à explorer et toutes les étapes à connaître pour imaginer, aménager, entretenir et valoriser les coins nature de vos établissements.

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis



Quelques précautions

Que puis-je faire avec mes élèves ?

SORTIR

Rien de mieux qu'une sortie nature pour trouver de l'inspiration dans l'aménagement d'un coin nature dans votre établissement et familiariser les élèves avec les installations destinées à préserver la biodiversité. Mais attention, l'élaboration d'un projet de sortie entraîne la constitution d'un dossier aussi précis et complet que possible. Pour cette raison, l'enseignant.e organisateur.trice doit s'atteler au projet plusieurs mois à l'avance.

Les imprimés pour vos demandes sont fournis sur demande par l'inspection académique ou [téléchargeables](#).

MANGER

Il n'existe pas de réglementation particulière sur la consommation des végétaux produits au sein d'un coin nature. Voici néanmoins quelques recommandations :

- Demandez l'autorisation de votre direction.
- N'apportez pas les végétaux au sein des cantines scolaires qui sont soumises au respect de normes d'hygiène strictes.
- Si vous n'avez pas réalisé d'analyse de sol, favorisez la consommation des végétaux produits dans des bacs hors-sol.
- Faites attention aux régimes spécifiques de certains élèves du fait des allergies (vérifiez les PAI).

Qu'ai-je le droit d'installer ou de construire ?

Dans votre coin nature, vous pouvez installer des mares, des ruchers et autres constructions selon l'espace et les autorisations dont vous disposez. Voici quelques exemples :

MARES

Quelques conseils si vous souhaitez installer une mare :

- Privilégiez un emplacement dégagé visuellement et dont l'accès sera placé sous contrôle de l'équipe éducative. En cas d'implantation dans une zone accessible aux élèves, la mare devra être protégée par une clôture basse (bois, osier tressé, etc.).
- Signalez sa présence par le biais d'un panneau d'information (en y précisant les conditions d'accès à la mare). Par exemple : accès réservé aux élèves accompagné-e-s d'un-e adulte / d'un-e enseignant-e ou accès réservé au club nature ...
- Préférez une barrière non hermétique pour favoriser la biodiversité.

Plus d'infos :

- > [Guide méthodologique pour une construction durable : Création d'une mare pédagogique](#)
- > [Guide pour la conception et l'entretien d'une mare pédagogique - AC Strasbourg](#)

RUCHES

Une ruche doit :

- Se trouver à plus de 20 mètres des habitations ou d'une voie. Cette prescription de distance ne s'applique pas si le rucher est entouré d'un mur ou d'une haie continue d'au moins deux mètres de haut. Ainsi, un rucher entouré d'un mur de deux mètres de haut peut être, au regard de la loi, installé où vous le souhaitez.
- Être déclarée auprès de la préfecture chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre afin d'obtenir un numéro d'apiculteur amateur.
- Être assurée : cela vous protège contre le vandalisme, le vol et contre les nuisances que les abeilles pourraient provoquer à autrui. Cette dernière règle est non obligatoire mais fortement conseillée.

HOTÊLS À INSECTES

Il n'existe pas de réglementation spécifique pour les hôtels à insectes. D'abord, il faut savoir que les insectes qui vont s'installer dans cet hôtel ne sont pas agressifs. Ce sont principalement des abeilles solitaires qui, comme leur nom l'indique, vivent toutes seules et occupent une galerie pour pondre leurs œufs. Elles sont pacifiques. D'autres insectes s'y installeront peut-être comme des forficules (perce-oreilles), des papillons, des chrysopes ou encore des coccinelles.

NICHOIRS

Il n'existe pas de réglementation particulière pour ce type d'installation. Toutefois quelques précautions peuvent être prises :

- Ne placez pas votre nichoir dans un lieu trop fréquenté (par l'homme) et accessible aux prédateurs (les chats par exemple). Il peut ainsi être positionné en hauteur sur un arbre ou un mur.
- Le nichoir ne doit jamais être placé en plein soleil (hyperthermie) ni à l'ombre complète (hypothermie). Le trou d'envol doit être à l'opposé des vents dominants et le nichoir légèrement penché vers l'avant pour protéger les oiseaux des intempéries. Une orientation est/sud-est du trou d'envol est conseillée.
- Privilégiez un nichoir en bois résistant à l'humidité (sapin, peuplier, chêne).

POULAILLERS

Développer un poulailler au sein de son établissement peut créer une dynamique fortement mobilisatrice pour les élèves et favoriser des liens avec les habitants du quartier. Cependant, il vous faudra suivre une réglementation plus contraignante et être vigilant sur de nombreux points pour ne pas perturber le voisinage.

Voici quelques conseils :

- Hygiène : restez informé-e, en particulier auprès de la Direction Des Services Vétérinaires (DDSV) des éventuelles interdictions ou restrictions en cas de pandémies.
- Soyez vigilant à ce que les élèves se lavent les mains après chaque manipulation au sein du poulailler.
- Ne laissez pas les graines à l'extérieur du poulailler pour éviter l'apparition de rongeurs.
- Lieu : favorisez un lieu qui ne soit pas accessible directement par les élèves. Favorisez également un lieu éloigné d'habitations pour éviter toute nuisance sonore et olfactive auprès du voisinage.
- Consommation : datez les œufs lorsque vous les ramassez. Vous pouvez les remettre aux élèves ou parents, mais ne les consommez pas au sein de l'établissement.
- Vacances : pensez à organiser avec les élèves et leurs parents la gestion du poulailler lorsque le collège est fermé.

Plus d'infos :

> [Le poulailler pédagogique - AC Poitiers](#)

> [Avoir un poulailler : normes, réglementations et interdictions - Jardingue](#)



2.

Montage de projet et création d'un coin nature

Comment débiter ?

Les étapes pour monter mon projet

DÉFINIR LES OBJECTIFS DU COIN NATURE

Avant de se lancer, il est essentiel de définir les objectifs de son coin nature. Pour vous aider, vous pouvez dans un premier temps vous poser ces premières questions :

Quel contexte ? Quel lien entre le coin nature et les projets du territoire, de la commune, de l'établissement, la dynamique du quartier ? Combien de temps allez-vous consacrer à sa gestion et à son entretien ?

Qui ? Quels seront les futurs usagers du coin nature (au sein de l'établissement ? venant de l'extérieur ?) et qui va le créer ? (les agents techniques ? les élèves ? les enseignants ? des personnes extérieures ?)

Quoi ? Quel type de coin nature souhaitez-vous développer ?

Quand ? Quand commencer ? Quelles sont les étapes de son installation ?

Où ? A quel endroit créer un coin nature au sein de l'établissement ? Comment repérer un coin nature potentiel ? Quels sont les critères pour choisir un emplacement optimal à la création d'un coin nature (accès, ensoleillement...)?

Pourquoi ne pas vous réunir avec d'autres collègues et élèves pour une session remue-méninges ? Ce sera l'occasion de partager vos idées ou de faire des cartes mentales, par exemple, en vue de votre futur potager.

**Les objectifs du coin nature
en 5 questions :**

**QUEL
CONTEXTE ?**

QUI ?

QUOI ?

QUAND ?

OÙ ?

ÉTABLIR UN CALENDRIER D'INTERVENTION



Etablir un planning des différentes actions à mener vous permettra d'organiser vos activités et interventions.

Ci-dessous un exemple de rétro-planning à adapter selon vos conditions, inspiré du guide *Un coin nature pour tous* édité par le Réseau École et Nature.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Etc...
Lancement du projet								
Identification du terrain								
Demande d'autorisation au propriétaire								
Lancement de la dynamique participative								
Création du groupe de réalisateurs								
Expression des ressentis, des idées, des objectifs								
Élaboration du budget								
Recherche des partenaires								
Achat de matériel								
Aménagements du coin nature								
Communication								
Inauguration (fin juin, début juillet avant les départs en vacances)								
Évaluation								
Définition des activités sur le coin nature								
Etc...								

ÉTABLIR UN PLAN DE SON COIN NATURE

En termes d'aménagement, on peut distinguer 2 grands groupes :

- Des espaces (exemples : haie, zone humide, prairie fleurie...);
- Du mobilier (exemples : poulailler, nichoir, abri à hérisson, canapé forestier, toilettes sèches, coin feu...).

Ces aménagements peuvent se classer en 3 catégories : naturaliste, pédagogique et détente. Ou être les 3 à la fois !

Voici quelques conseils inspirés du guide *Un coin nature pour tous* édité par Réseau École et Nature (chapitre "Réaliser son projet : trois catégories d'aménagement").

AMÉNAGEMENTS DE DÉTENTE ET D'ORNEMENT

ESPACE	MOBILIER
Rosiers	Vibraphone en pierre
Fleurs vagabondes	Pierre, rondins de bois, bancs pour s'asseoir
Légumes beaux et originaux	Mobiles sonores et/ou décoratifs
Plantes grimpantes pour grillage	Moulin à vent, à eau
Perches pour construire des cabanes	Sculpture en bois (animal totem)
Une cabane en saule vivant	Aire de jeux naturelle
Un coin caché	Pergola
Des allées	

AMÉNAGEMENTS NATURALISTES

ESPACE	MOBILIER
Flaques	Abri à hérisson
Tas de feuilles	Gîte à chauve-souris
Tas de brindilles et de branchages	Abri à tout (amphibiens, reptiles, petits mammifères)
Muret de pierres sèches	
Bosquet (à oiseaux)	
Tas de sable	

ESPÈCES INTRODUITES INVASIVES

Attention à ne pas introduire volontairement par semis ou plantation ce type de végétaux : robinier faux acacia, jussie, renouée du Japon, myriophylle du Brésil, buddleia, ailante, ambroisie, herbe de la pampa. Ces espèces invasives favorisent entre autres une diminution de la biodiversité et un déséquilibre des écosystèmes.

AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

ESPACE	MOBILIER
Carré de plantes sensorielles	Station météo
Sentier sensoriel : avec divers revêtements, avec des éléments à toucher	Étiquettes : fabriquées ou achetées
Cabane en cagettes	Jetée d'observation au-dessus de la mare
Tas de cailloux à déplacer	Hutte d'observation

DES PANNEAUX OU PAS DE PANNEAUX ?

NON

Gardons la nature à elle seule ! Il y a assez de panneaux ailleurs. Et tout ne passe pas par la connaissance rationnelle et nominative de telle plante ou tel animal.

OUI

Pour guider, avec légèreté, le visiteur d'un moment qui passera seul sur le coin nature. Alors favorisons là aussi toute créativité pour ces « panneaux » : dessin ou graphique, poésie, information détournée, information interprétée (c'est-à-dire qui révèle « l'esprit du lieu » sans le nommer), humoristique ou alors « panneaux de noms » mais en (très) petite quantité...

LES TROIS (CATÉGORIES) À LA FOIS

ESPACE	MOBILIER
Haie d'essences locales	Nichoir
Vieil arbre mort et bois mort au sol	Mangeoire
Micro-zone humide	Nid à hirondelles
Arbres (forestiers, domestiques...) d'essences locales	Carré de jardin en osier/noisetier tressé
Prairies naturelles, prairie fleurie	Hôtel à insectes (fagots de tiges, bûches percées)
Fruitiers et petits fruitiers de variétés différentes et anciennes	Récupérateur d'eau de pluie
Coin sauvage sans intervention	Pots à forficules
Mare	Épouvantail
Jardin aromatique	Planche à mollusque
Compost (bac ou tas)	Ruche
Coin d'orties	
Tas de foin	
Zone en friche	
Buisson	
Arboretum	
Rucher école	
Land-art	

Trucs et astuces :

Quelques idées de plantes intéressantes : noisetier, plantes nectarifères, lierre ou vigne vierge ou chèvrefeuille

RÉALISER SA DÉCLARATION EN PRÉFECTURE

Pour les ruches, il est important d'associer un.e apiculteur.trice professionnel.le au projet afin qu'il.elle se charge de l'installation des ruches et du suivi des colonies. Il.elle est en charge d'effectuer la déclaration du rucher auprès de la préfecture, au moment de l'installation et de tenir à jour le cahier de suivi des visites. Pour les autres aménagements, aucune déclaration en préfecture n'est demandée.

ENTAMER DES DÉMARCHES AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

Il est préférable d'informer la Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité (DNPB) ainsi que la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse (DEJ) du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis de la volonté de mettre en place un coin nature au sein de son établissement. Ces Directions sont en charge de la gestion des espaces extérieurs des collèges et des travaux associés. Il est donc important au préalable de s'assurer qu'aucun projet d'extension de l'établissement ou de travaux n'est programmé. N'oubliez pas non plus d'informer la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de ce type de projet.

Le Département de la Seine-Saint-Denis a mis en place un appel à projets pédagogiques dont l'objectif est d'accompagner méthodologiquement et de soutenir financièrement des actions pédagogiques et éducatives dans les domaines suivants :

- la citoyenneté
- la lutte contre le décrochage scolaire
- le soutien aux apprentissages
- l'éducation au goût
- la santé
- la nutrition
- l'écologie urbaine

Les projets d'aménagement de "coins nature" peuvent ainsi faire l'objet d'une demande de financement, à formaliser sur le site :

> <https://mesdemarches.seinesaintdenis.fr/>



Quels partenariats développer ?

LES PARTENARIATS MATÉRIELS

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS



Il est possible de récupérer auprès des gestionnaires des parcs départementaux des plantes aquatiques pour l'aménagement de vos mares mais également des graines pour vos potagers pédagogiques. Le Département de la Seine-Saint-Denis accompagne également l'implantation des ruches dans les collèges, dans le cadre du parcours éducatif "Des ruches dans mon collège".

> [Site www.parcinfo.seine-saint-denis.fr](http://www.parcinfo.seine-saint-denis.fr)

VILLES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX



Faites appel aux services "Espaces Verts" de la ville où se situe votre établissement. Il est parfois possible de faire appel aux agents pour la réalisation de gros travaux d'aménagement ou simplement récupérer de la terre ou du broyat. De plus, certains établissements publics territoriaux fournissent gratuitement des composteurs (à l'exception de Grand Paris - Grand Est) et peuvent former les équipes des collèges à son utilisation.

> [Annuaire des mairies du département de la Seine-Saint-Denis](#)

JARDINERIES, MAGASINS DE BRICOLAGE



Les magasins de bricolage et/ou les jardineries ont parfois des invendus dont ils font don à des structures caritatives ou des initiatives scolaires. N'hésitez pas à les contacter pour nouer des partenariats. Cette mission peut facilement être réalisée par les élèves et leur donner une réelle responsabilité dans le développement du coin nature.

> [Liste des magasins de bricolage](#)

> [Liste des jardineries, végétaux et articles de jardin](#)

AMAP



Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) est un partenariat entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale (en général une ferme) avec pour finalité la distribution des produits de la ferme.

L'agriculteur-riche engagé-e dans l'association et fournissant les paniers peut disposer de Graines, plants ou matériel qu'il n'utilise plus. Rapprochez-vous des bénéficiaires qui eux-mêmes sont amené.e.s à intervenir parfois sur l'exploitation (pour de menus travaux de désherbage, récoltes...).

> [Trouver une AMAP](#)

LES PARTENARIATS TECHNIQUES

SE FORMER

Vous avez acquis des rudiments en paysagisme avec vos grands-parents mais ne vous sentez pas apte à réaliser les premiers travaux seul ? Pas de panique, il existe aujourd'hui de nombreuses structures qui proposent des ateliers ou formations courtes vous permettant d'acquérir les bases de l'aménagement et de l'animation d'un coin nature.

Le Département de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec le Graine Île-de-France, anime également un réseau "coins nature" destiné aux enseignants. Plusieurs temps de formation et/ou de rencontres sont programmés durant l'année scolaire et des outils ressources sur les mares y sont associés :

> [Accédez aux outils & ressources du CD93](#)

Plusieurs formations par le Graine Île-de-France qui propose des formations en éducation à l'environnement sont à votre disposition.

> [Accédez aux formations du Graine Île-de-France](#)

Le Graine Aquitaine a publié une formation courte en quatre vidéos sur des projets de coins nature.

> [Accédez aux vidéos du Graine Aquitaine](#)

FAIRE APPEL À UNE STRUCTURE EXTÉRIEURE POUR LES AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES DE BASE



Les jardinier.ère.s locaux.ales peuvent être d'une grande aide pour réaliser et aménager votre coin nature.

Il-elle-s sauront apprécier votre projet et mettre leur savoir-faire à la disposition d'un établissement éducatif. Il-elle-s peuvent disposer du matériel nécessaire à la création de votre coin nature. Il-elle-s peuvent également être source de savoirs sur la faune et flore locales !

> [Annuaire des jardins](#)

> [Réseau des centres sociaux de Seine-Saint-Denis](#)

FOCUS SUR LES GRAINES

Trouver des Graines, savoir d'où elles viennent, comment elles sont produites, ce n'est pas toujours facile... Cette biblioGraine rassemble des sites et ouvrages qui peuvent vous aider dans cette quête.

Car les Graines, on peut les commander, les produire et même les troquer entre établissements.

ACHETER

Il est possible de commander des Graines bio sur des sites spécialisés tels que :

- > [La semence bio](#)
- > [Kokopelli](#)
- > [Le biau germe](#)
- > [la Ferme de Sainte Marthe](#)
- > [Magellan](#)
- > [Vannerie de Villaines](#)
- > [Arom'antique](#)

PRODUIRE

Produire ses propres semences ? pourquoi pas ! Ces quelques ouvrages pourront vous aider :

- > [Graines de troc - apprendre](#)
- > [Produire ses graines bio - légumes, fleurs et aromatiques - terre vivante](#)
- > [Le plaisir de faire ses graines - Jérôme Goust](#)

TROQUER

Développer une grainothèque et rejoindre le réseau académique GrainoCréteil :

- > [Présentation du projet Grainocréteil - AC Créteil](#)
- > [La grainothèque : pourquoi ? - Graines de troc](#)

SEMER

Qu'est-ce qu'une graine, comment germe-t-elle ? Comment, où, quand en semer ? Quelle terre utiliser, comment les arroser ? Le chapitre 6 du livre *Jardiner au naturel avec les enfants*, intitulé de "graine en graines", regorge de conseils et autres fiches pratiques à ce sujet.

- > [Jardiner au naturel avec les enfants](#)



Gestion et animation de l'espace nature existant

3.

Sur qui puis-je m'appuyer ?

LES STRUCTURES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le réseau Graine Île-de-France regroupe plus de 100 structures d'éducation à l'environnement sur le territoire francilien. Ces structures proposent des accompagnements et animations pédagogiques sur diverses thématiques écologiques.

S'appuyer sur les compétences d'animateurs·rice·s environnement peut être une solution pour faciliter l'aménagement et le lancement de votre coin nature à ses débuts, ou vous permettre de trouver des solutions pour sa dynamisation.

Retrouvez l'ensemble des structures membres du réseau Graine Île-de-France :
> [Le réseau Graine IDF](#)

LES FORCES EN PRÉSENCE

LES ÉCO-DÉLÉGUÉS

Les éco-délégué·e·s sont les ambassadeur·rice·s indispensables des démarches éco-citoyennes amorcées par les établissements scolaires, en lien avec l'ensemble de la communauté scolaire.

S'appuyer sur des élèves éco-délégué·e·s peut être une solution pour intégrer le coin nature de votre établissement à une dynamique plus globale.

Plus d'infos :

> www.eco-delegues.fr

LES AGENTS TECHNIQUES DES COLLÈGES

Ce sont eux·elles qui entretiennent les espaces verts des collèges, il est donc important de les mobiliser dès le début du projet afin que ces dernier·ère·s aient, dans un premier temps, connaissance des actions concrètes liées au projet, du périmètre ou de l'espace occupé et qu'il·elle·s puissent être personnes ressources et/ou force de proposition. Il·elle·s pourront vous aider sur la partie technique et vous faire bénéficier de leurs compétences professionnelles et d'une expertise acquise au quotidien. Les projets d'aménagement de coins nature favorisent également les échanges entre les agents techniques, les élèves et les enseignants.

LES JARDINIERS LOCAUX

Les jardinier·ère·s locaux·ales (jardins partagés, retraités...) peuvent être d'une grande aide pour vous accompagner dans la gestion et l'entretien des coins nature lors des fermetures pour vacances scolaires de votre établissement. Pensez à valoriser leur engagement en organisant par exemple une rencontre avec les élèves qui leur permettra de transmettre leurs compétences et savoir-faire.

Retrouvez les jardins partagés sur le site :

> [Annuaire des jardins](#)

Comment valoriser mon coin nature ?

LES BLOGS, RÉCITS DU COIN NATURE



Vous pouvez valoriser le coin nature auprès des élèves et de leurs parents par la création d'un blog retraçant la vie du coin nature au travers de témoignages d'élèves, de vidéos, de photos... Pour vous inspirer, découvrez quelques exemples de blogs :

> [Blog du collège Gustave Courbet à Pierrefitte \(93\)](#)

Dans le cadre des parcours éducatifs Biodiversité proposés par le Département, de la Seine-Saint-Denis des temps de restitution sont organisés pour valoriser les projets menés, les partenariats développés et les acquis des élèves. De plus, il est possible de valoriser le projet en faisant part au Département des étapes clés du projet, des temps forts au sein du collège, des sorties effectuées ou des projets de voyage en lien avec le coin nature, afin d'envisager une communication ciblée de la part du Département.

Pour cela, n'hésitez pas à solliciter les chargés de projets du Département de la Seine-Saint-Denis par mail à parcoursedd@seinesaintdenis.fr

LES LABELS ET PROGRAMMES



La valorisation peut également s'opérer par la reconnaissance de la dynamique portée par votre établissement. Découvrez les différents labels et programmes s'offrant à vous :

- Le Label E3D, Établissement en Démarche Développement Durable, décerné par l'Éducation Nationale :

> [Obtenir le label E3D](#)

- Éco-collèges :

> [Participer au programme Eco-Collège](#)

- Un partenariat entre le Département et l'association Teragir qui développe le programme éco-école a été mis en place pour permettre aux collèges du territoire de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'outils méthodologiques afin de mener à bien la démarche Éco-collège.

- Refuge LPO :

> [Créer un refuge LPO au sein de votre établissement](#)

- Participer à des dynamiques collectives :

- Les sciences participatives :

> [VigieNature École](#)

- Les inventaires participatifs :

> [Inventaire national du patrimoine naturel](#)

LES MOMENTS DE CÉLÉBRATION



De sa conception à son animation, votre coin nature va passer par différentes étapes qui peuvent être l'occasion de célébration : inauguration, portes ouvertes, rallyes nature, fête de la nature, première récolte (dans le cas d'un potager ou rucher). Ces moments de célébration sont l'occasion de valoriser les élèves en les rendant acteurs de ces temps de rencontre et de partage.

NOTRE PETIT COIN DE PARADIS

Si vous possédez un jardin et une bibliothèque, vous avez tout ce qu'il vous faut ! (Cicéron)

4.

Pour aller plus loin

Autonomie et appropriation de l'espace nature

LES SITES À FORT POTENTIEL SUR LE TERRITOIRE



Véritables îlots de nature en Seine-Saint-Denis, les 8 parcs départementaux favorisent la découverte de la biodiversité en ville.

La présence de 12 oiseaux rares, protégés en Europe, dans 15 parcs et forêts du département, a permis l'intégration de la Seine-Saint-Denis dans le réseau Natura 2000 en 2006.

Vous avez un projet pédagogique et vous souhaitez bénéficier d'une expertise, d'une animation dans un des parcs ? Les équipes d'animateur·rice·s sont présentes pour vous accueillir et vous aider à construire le contenu de vos sorties.

Trois modalités d'animations vous sont proposées :

- La mise à disposition de matériel spécifique (jumelles, loupes, guides naturalistes, malles pédagogiques) et de locaux (salles d'animation et de projection équipées),
- Des cycles d'animations (de 2 à 6 séances sur des thématiques prédéfinies ou des thèmes choisis par l'enseignant en collaboration avec les animateur·rice·s).
- Des animations ponctuelles qui peuvent être proposées sous forme de visites commentées, d'ateliers, d'animations en lien avec les expositions et les événements ponctuels proposés dans les parcs. (semaine du Développement Durable, semaine du goût, fête de la nature).

> [Découvrez Les Parcs de Seine-Saint-Denis](#)

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Chaque année, le Département de la Seine-Saint-Denis propose aux collèges des parcours éducatifs conçus en partenariat avec des associations pour sensibiliser les collégiens aux enjeux du développement durable. Biodiversité, eau, changement climatique, solidarité et citoyenneté mondiale sont les thématiques qu'il propose de développer tout au long de l'année scolaire au sein de votre établissement. Pour découvrir la nature et agir concrètement pour la préserver, 6 parcours éducatifs existent. Ils sont co-animés par des associations naturalistes (Ligue pour la Protection des Oiseaux - Ile-de-France, Vigie Nature-école, e-Graine, Société régionale d'Horticulture de Montreuil...) et les technicien-ne-s animateur-ric-e-s des parcs départementaux.

Les inscriptions ouvrent au mois de mai et se clôturent fin septembre. Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à : parcoursedd@seinesaintdenis.fr

Exemples d'activités à mener et ressources pédagogiques

ACTIVITÉS

Le réseau école et nature met à disposition de nombreuses fiches pédagogiques libres d'accès afin de vous aider dans la réalisation de vos activités :

> [Réseau école et nature](#)

Il existe également de nombreuses ressources qui vous seront utiles pour :

- Élaborer des activités :
> [Fiches ressource - GDIE](#)
- Réaliser des expériences ornithologiques :
> [BirdLab](#)
- Réaliser des expériences botaniques :
> [Spipoll](#)
- Se documenter sur les oiseaux qui vous entourent :
> [Oiseaux des jardins](#)
- Observer son environnement urbain :
> [Sauvages de ma rue](#)
- Mener des activités de "biodiversité urbaine" :
> [Fiches activités : "Biodiversité urbaine"](#)

EXPOSITIONS

LE JARDIN

- > [Jardinons au naturel](#) : Données techniques : 7 bâches en PVC souple (200 H x 80 L cm). [CPIE VAL DE LOIRE](#)
- > [Jardin nature](#), LPO IDF

LE RECYCLAGE

- > [Recyclons - déchets, compost, paillage](#) : Données techniques : 4 kakémonos (200 H x 80 L cm). [CPIE VAL DE LOIRE](#)

LA MARE

- > [20 mm sous la mare](#), FCPN

LIVRES ET AUTRES GUIDES

LE JARDIN

- > Jardinons à l'école
 - Guide pratique pour favoriser la biodiversité dans le jardin à l'école
 - Guide pratique des cultures en classe
 - Guide pratique du jardinage à l'école au fil des saisons
 - Guide pratique pour une école fleurie toute l'année
 - Guide pratique des cultures pour un jardin gourmand à l'école
- > Le jardin des possibles, guide méthodologique pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques, Collectif-Réseau École et Nature
- > Un coin nature pour tous, Réseau École et Nature
- > Un jardin écologique à l'école : pourquoi ? comment ?
- > Biodiversité dans ma cour d'école, guide pédagogique WWF
- > Guide pratique, canal nature Belgique
- > Jardiner au naturel avec les enfants, Graine Île-de-France, 2018
- > Jardins en herbe : Le potager éducatif aux quatre saisons ; Éditions du Croquant, 2007
- > A l'école de la biodiversité, classeur pédagogique, FCPN
- > 50 activités autour du jardin à l'école, CRDP Midi - Pyrénées, 2009, 200 p
- > Dessine-moi un jardin - 17 Fiches pour construire ensemble votre jardin, Lucie Paye-Moissinac Canopé - CRDP d'Orléans-Tours
- > Jardin, jardinière - Un espace à imaginer, un espace à conquérir, CRDP Midi - Pyrénées 2008, 68p
- > POURQUOI ? COMMENT ? AMÉNAGER LES COURS D'ÉCOLES, Collection Les pourquoi-comment de l'école moderne pédagogie Freinet, 1984

LES INSECTES

- > Créer des refuges à insectes, FCPN

LES OISEAUX

- > Fabriquer des nichoirs, FCPN

LA MARE

- > Animer une sortie "mare", FCPN

LES SORTIES NATURE

- > Organiser une sortie nature, FCPN
- > Sortir ! Dans la nature avec un groupe, tome 1, REN
- > Sortir ! Dans la nature avec un groupe, tome 2, REN

SITES

LE JARDIN

> [Jardiner au naturel](#)

LA BIODIVERSITÉ

> [CNRS, dossier biodiversité](#)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

> [Educasources](#), Sélection de ressources numériques en ligne pour les enseignant-e-s
> [Académie de Créteil](#), sélection de ressources pour les enseignant-e-s

FILMS

COIN NATURE

> [Coins nature de l'académie de Poitiers](#), Académie de Poitiers
> [Feuilleton un potager dans la cour du collège](#), La Quotidienne, France 5

MALLETES

LES INSECTES

> [Mallette Pédagogique, ABEILLE AVENIR](#)
> [Mallette "Refuge à insectes"](#), FCPN

LE SOL

> [Kit pédagogique "Le sol m'a dit"](#), FRAPNA

L'EAU

> [Kit pédagogique "la rivière m'a dit"](#), FRAPNA
> [Dispositif Pédagogique RICOCHETS](#), REN

LA FORÊT

> [Kit pédagogique "La forêt m'a dit"](#), FRAPNA

LE COMPOST

> [La boîte à compost](#), Graine PACA

L'ALIMENTATION

> [Miss Pomme](#), SRHM, CD93

CRÉER UN COIN NATURE DANS MON COLLÈGE

Guide pédagogique à destination des enseignant·e·s de la Seine-Saint-Denis

Parution unique, édition : avril 2019
Graine Île-de-France

17 rue Capron - 75018 Paris
Tél : 01 45 22 16 33
www.Graine-idf.org

Rédaction :

Graine Île-de-France, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis,
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité (DNPB)

Graphisme :

Flore Ghetti, Graine Île-de-France

Comité de relecture :

Flore Ghetti, *animatrice de réseau*, Graine Île-de-France
Florent Raulin, *directeur*, Graine Île-de-France
Christel De Jesus, *chargée de Projets accueil, partenariats et éducation à l'environnement*, Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
Vincent Desjardin, *enseignant au collège Pierre Brossolette à Bondy*
Laurent Vall, *enseignant au collège Gustave Courbet à Pierrefitte*
Michel Scrive, *technicien-animateur, parc départemental de l'Île-Saint-Denis*
Céline Richard, *chargée de projets au parc départemental du Sausset*
Laure Huguenard, *chargée d'études scientifiques à l'observatoire départemental de la Biodiversité urbaine (ODBU) de la direction de la nature, des paysages et de la biodiversité (DNPB)*

Crédits photo :

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, the Noun Project (Créateurs des icônes : Becris, Made by made, anbilero adaleru, Ben Davis, Tomas Knopp, A. Stone, Iconstock, Creative Mania, Lakshisha, I cons, Peter van driel, Olga, Nociconist, Trevor Dsouza, Adrien Coquet, Brand Mania, Royyanandrian, MRFA, B farias, Krisada, Cuby design, Yaroslav Samoilov, Llisole)



Licence Creative Commons

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Pourquoi ce guide...

...et pourquoi pas ? Ce guide se veut un compagnon de projet, un référent coin nature à l'heure de se lancer dans l'aventure ! Il n'est jamais simple de passer de l'envie à l'action, c'est pourquoi nous avons conçu ce guide, pratique et facile d'utilisation. Il foisonne de bonnes idées et adresses pour avancer sereinement tout au long du projet « coin nature » au collège.

Pour quoi ?

Pour développer les coins nature, en faire des lieux phares des établissements et sensibiliser un maximum de jeunes du département de la Seine-Saint-Denis à la biodiversité, au jardin et à la nature. Comment entretenir un potager ? Quelle fleur planter à côté de la tomate ? Quels oiseaux voit-on en hiver ? Et en été ? Quels insectes vivent autour d'une mare ? Autant de questions qui trouveront des réponses grâce à votre projet de « coin nature ».

Pour qui ?

Les enseignant-e-s du département de la Seine-Saint-Denis ! Toutes les initiatives sont les bienvenues, faisons du département un terreau fertile de coins nature !

Par qui ?

Ce guide a été réalisé par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et le Graine Île-de-France, réseau régional d'éducation à l'environnement.

Ce guide est l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion et d'écriture. Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant contribué à sa rédaction, notamment le réseau national Ecole et Nature pour ses précieux apports.